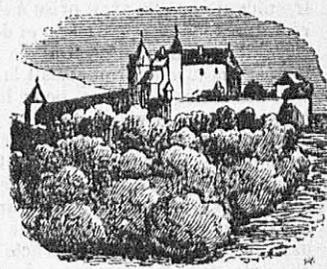




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 6.—
» 6 mois » 3.—
Etranger 1 an » 10.—
» 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT: BULLE, arr. 9^h 12.— (d. j. f. 15^h 10^h) 15^h 20^h. BULLE, dép. 6^h 10^h (10^h 15^h) 13^h 17^h 50

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations 30 »
Réclames 50 »
S'adresser à Publicitas S. A.
suisse de publicité (Cercle
Catholique, 1^{er} étage).

La circulation automobile en Suisse.

(Communiqué de l'Office suisse du tourisme.) Ces derniers temps, la presse étrangère a parlé souvent des grandes difficultés que rencontre en Suisse la circulation des automobiles. La revue *Motoring on the Continent* de Londres est revenue récemment sur la question en soutenant que les conditions de la circulation sont en Suisse tout autres que dans les autres pays. Il nous manque, suivant cette revue, une législation uniforme; chacun des 25 cantons ou demi-cantons a des règlements spéciaux; l'automobiliste d'un canton est considéré par l'autre comme un « outsider »; lois et règlements diffèrent fortement les uns des autres; la circulation dominicale présente des difficultés spéciales; la vitesse est rarement possible à cause des agglomérations qui se suivent; les routes sont en mauvais état, etc.

Il vaut la peine de dire une fois pour toutes que ces affirmations de la presse étrangère sont entachées d'exagérations, de sorte qu'on peut se demander si elles cherchent à provoquer une amélioration de la situation ou si elles ne sont pas plutôt dictées par des buts de concurrence. Si jusqu'ici nous n'avons pas encore de loi fédérale sur la circulation des automobiles, il existe pourtant un concordat intercantonal auquel tous les cantons ont adhéré (sauf Genève, Zoug et Unterwald). Ces derniers ont des règlements sur la circulation se rapprochant des dispositions du concordat. Il n'existe donc entre cantons des différences essentielles que lorsqu'il s'agit des routes sur lesquelles la circulation est interdite ou n'est permise qu'à une vitesse réduite, mesure compréhensible si l'on envisage les conditions topographiques de la Suisse. On sait d'ailleurs qu'un projet de loi fédérale se trouve en discussion aux Chambres fédérales, mais les intéressés insistent pour que les dispositions de la nouvelle loi soient bien pesées et mises autant que possible en harmonie avec les dispositions des autres pays. En ce qui concerne l'assurance contre la responsabilité civile, les intéressés demandent que la question soit, si possible, réglée par la voie internationale en profitant de la prochaine révision de la Convention internationale concernant la circulation des automobiles.

Les conditions de la circulation dominicale se sont sensiblement améliorées ces dernières années. En général, tous les cantons autorisent actuellement la circulation des automobiles les dimanches des mois d'été avec la seule restriction de vitesse pendant certaines heures de l'après-midi. Dans le canton de Glaris, qui seul faisait l'année dernière exception à cette règle, la circulation est interdite de 13 à 18 1/2 h. le dimanche des mois de mai à septembre. Mais selon toute probabilité ce canton supprimera dorénavant cette interdiction; le gouvernement et le Grand Conseil de Glaris ont déjà présenté des propositions dans ce sens à la landsgemeinde, qui décidera en dernière instance.

On ne peut contester que nos routes n'ont pas été construites pour la circulation des véhicules modernes, mais les conditions ne sont en Suisse pas pires qu'ailleurs. On peut s'en convaincre facilement en lisant les revues d'autres pays; les plaintes sur le mauvais état des routes s'y font entendre quotidiennement. A cet égard même, il y a eu en Suisse d'importantes améliorations ces dernières années. La réfection et l'entretien des routes sont l'objet des soins spéciaux des gouvernements cantonaux qui, en général, y emploient la totalité des recettes des taxes ou impôts sur les automobiles. On peut donc affirmer que les conditions de l'automobilisme ne sont en Suisse ni meilleures, ni pires qu'ailleurs.

Il est du reste évident que la prudence s'impose pour la circulation sur nos merveilleuses routes alpêtres. Une vitesse modérée est aussi largement compensée par la jouissance des superbes panoramas que ces cols offrent aux regards du touriste. Nous citons ici tout spécialement les routes du Gothard, de la Furka, du Grimsel, du Brünig, du Klausen, du Simplon, du Grand Saint-Bernard, du col du Pillon, du col des Mosses, etc.

L'art du mobilier en Gruyère.

M. Nef, le distingué Conservateur du Musée Tissot, en notre ville, a fait vendredi soir, dans la salle de lecture de ce lieu d'études littéraires, scientifiques ou artistiques, une charmante conférence sur *L'art du mobilier en Gruyère*. Un public choisi remplissait la salle et c'est pendant deux heures durant que l'aimable M. Nef a entretenu son auditoire sur une question qui, pour nous Gruyériens, ne doit pas nous désintéresser, bien au contraire. Nous donnerons ci-dessous quelques passages de sa causerie qui fut présentée on ne peut mieux.

Il m'a semblé, dit-il, que l'œuvre entreprise par Victor Tissot le jour où il décida de fonder le Musée gruyérien ne se terminait pas au Musée. Ce n'est pas là qu'est son aboutissement. Elle doit se porter sur le pays qu'elle est destinée à servir; sur ce peuple gruyérien dont la race est noble et de bon sang. La population entière, quelles que soient ses occupations et sa formation professionnelle, doit collaborer, pour le vrai profit de la Gruyère d'aujourd'hui et plus encore pour l'avenir, à l'œuvre du donateur.

Autrefois, la Gruyère était un pays riche au point de vue mobilier; cette richesse diminuait d'inquiétante façon; c'est un lointain et bel héritage qui s'effrite, par la faute de tous, il faut le reconnaître loyalement. On a trop facilement accepté la pièce offerte par le brocanteur de passage. On a trop vite oublié que les meubles qui plaisaient à nos pères méritaient au moins d'être conservés par leurs fils.

Il faut réagir contre les erreurs qui ont pour conséquence de transformer une des plus belles contrées de la Suisse, une des plus fécondes en traditions, en un désert artistique. Le terme de désert n'est pas exagéré, parce que rien d'équivalent ne vient compenser dans les foyers ce qui en est parti. De tout temps, le vieux a été remplacé par le neuf. C'est le sort commun des êtres et des choses, mais, le meuble neuf d'autrefois était fabriqué dans le pays même, par des artisans du pays. Aujourd'hui, un phénomène tout différent se produit. Le neuf n'est plus fabriqué dans le pays, ou, s'il l'est, c'est par des procédés contraires aux traditions locales. L'industrie est venue, et, sans vouloir médire, dans d'innombrables cas, elle s'est montrée bienfaisante et magnifique. Mais, pour l'art spontané du peuple, la grande industrie ne fut pas heureuse. Le perfectionnement des machines a conduit à une uniformité de production contraire à toute fantaisie et à toute imagination. Les fabriques exécutant par milliers, chaque jour, des chaises, des armoires ou des lits, menuisés et assemblés sur le même type et exportés dans toutes les parties du monde.

L'avantage du meuble dit « en série » se constate peut-être pour le porte-monnaie, car, les fabriques défont la concurrence

des ébénistes non outillés. Mais, cet avantage est bien pauvre au prix de ce qu'il fait perdre en grâce et en poésie à des populations entières.

En effet, seuls les ébénistes du pays savent appliquer les ornements, la décoration transmise avec d'innombrables variations, par leurs devanciers. Les fabriques n'ont pas d'autre souci que de vendre, au plus bas prix, des meubles nus ou, si le modèle fourni est d'un prix plus élevé, de le parer à la mode de ce qu'on pourrait nommer les grands styles étrangers. C'est ainsi que, peu à peu, les anciens logements de la campagne, si originaux, se meublent maintenant avec la dernière banalité. Bien-tôt, hélas! il n'y aura plus aucune différence entre une chambre de paysan suisse et celle d'un bourgeois allemand ou français. C'est partout le canapé de moquette, rembourré et même, suprême ambition des dames, l'armoire à glace.

Mais, l'industrie n'est pas la seule cause de cette absence de goût. Le mauvais exemple est venu des villes et se répand dans les campagnes au moment où ces mêmes villes aperçoivent leurs fautes et tâchent de les réparer. On s'est aperçu enfin, après plusieurs décades de négligence que le vieux meuble avait ses qualités, qu'il était plus élégant et mieux fini que le moderne courant. Mais, à la campagne, suivant le mauvais exemple des citadins, on avait pris en dédain les vieilleseries; on n'en voulait plus; on eut même vergogne de porter les gracieux costumes des parents ou des grands parents. La décadence de l'art rustique commença. Alors ce fut le citadin, revenu à résipiscence qui profita du parti-pris campagnard. L'un après l'autre, les beaux meubles villageois prirent le chemin des villes, et telle table de cuisine a pris la place d'honneur dans une salle à manger bourgeoise.

Avec une gentillesse toute particulière, M. Nef a expliqué à l'auditoire ce que l'on entendait par style, mot propre à désigner le mobilier à diverses époques et le conférencier nous présenta, tour à tour, une série de chaises, de fauteuils et même de tables; tout cela, bien entendu, fut suivi d'explications quant à leur origine; les différentes ornementsations qu'ils portaient furent commentées avec un talent peu commun et cette description de l'art Gothique, Renaissance, etc., a été une véritable leçon instructive comme l'on pense et nous nous en voudrions de ne pas remercier M. Nef d'avoir bien voulu nous la donner.

M. Nef ne nous a point parlé des bahuts, ni des armoires, ni du mobilier de chalet si richement sculpté, ni de la décoration proprement dite. Ce sera pour une seconde conférence, à laquelle nous ne manquerons pas d'assister. En terminant, le distingué Conservateur du Musée Tissot a souhaité que l'ébéniste de chez nous renoue avec les belles traditions du pays et abandonne sa fabrication moderne qui effectivement n'a rien de génial, d'esthétique, de riche, comparativement à ce qui se faisait dans le bon vieux temps.

M. Nef a été chaleureusement applaudi et nous dirons encore que sa belle causerie a été accompagnée de nombreuses projections aptes à démontrer d'une façon péremptoire le bien fondé de ses observations et de ses critiques.

NOUVELLES SUISSES

Recettes douanières. — Les recettes douanières, en février, se sont élevées à fr. 15.073.598 contre fr. 14.946.556 en février 1924. L'excédent pour le mois dernier est donc de fr. 127.000.

Les deux premiers mois de l'année courante ont apporté fr. 30.682.000 contre fr. 29.114.000 l'année dernière: la plus-value est ainsi de fr. 1.568.000.

Chambres fédérales. — La conférence des présidents des groupes du Conseil national, a sous la présidence du Dr Hoffmann, vice-président du Conseil, discuté la liste des objets à l'ordre du jour pour la session du printemps et a fixé comme suit cette liste:

1. Vérification des pouvoirs.
2. Révision de la loi sur les douanes.
3. Compromis d'arbitrage avec la France pour les zones de Genève.
4. Rapport sur la motion Keller (Argovie) (suppression des jeux).
5. Loi fédérale sur la circulation des automobiles.
6. Bâtiment des postes à Oerlikon.
7. Code pénal militaire.
8. Mesures pour assurer l'assimilation des étrangers.
9. Chemin de fer de la Furka.
10. Taxe d'exemption du service militaire. Révision de la loi fédérale.
11. Rapports de crédit.
12. Encouragement de l'éducation nationale.
13. Traité d'arbitrage avec l'Argentine.
14. Assistance sur les Suisses réintégré.
15. Assurance-invalidité, vieillesse et survivants.
16. La répression de la traite des femmes et des enfants et des publications obscènes.
17. La convention internationale sur la traite des blanches.
18. La convention internationale sur les publications obscènes.
19. Loi sur la chasse.
20. Election complémentaire à la Commission des finances.

La conférence a biffé de la liste des objets à l'ordre du jour de cette session la question de l'institution des commissions parlementaires des affaires étrangères.

Au cours de la première semaine viendront en discussion la loi sur les douanes, les zones et la motion Keller, relative à la suppression des maisons de jeux. On croit que la session durera deux semaines. Si le Conseil devait se décider à poursuivre la discussion du code pénal militaire et le projet d'assurance-vieillesse invalidité et survivants, la session devrait être prolongée d'une semaine.

M. Mächler, président du Conseil national, actuellement en séjour à Davos pour sa santé, espère pouvoir reprendre dès la seconde semaine de la session ses fonctions présidentielles.

Fête fédérale de gymnastique. — Le comité de la 58^{me} fête fédérale de gymnastique vient de publier sa première liste de prix qui ascende déjà à la jolie somme de fr. 6725.

Le comité des prix constate avec plaisir que son appel rencontre le meilleur accueil. Nos gymnastes peuvent donc se réjouir: notre grande compétition nationale met tout en œuvre pour les récompenser dignement.

Berne. — Le faussaire Dreier arrêté. — Le nommé Dreier, l'aubergiste de l'Etoile à Bamplitz, qui s'est rendu coupable de faux et d'escroqueries pour un montant de plus de 100.000 fr. et qui s'était enfui à l'étranger, vient d'être arrêté par ordre des autorités bernoises, dans un hôtel de Brème. Il restera détenu à Brème jusqu'à ce que les formalités d'extradition seront terminées.

Tilinsky extradé. — L'Allemand ayant admis la demande d'extradition du baron Egor von Tilinsky, l'escroc aux millions, condamné en 1923 à six ans de maison de correction par le tribunal du district de Berne pour escroqueries et faux, a été ramené et incarcéré au pénitencier de Thorberg.

Vaud. — Ce qui était à prévoir. — La direction du Théâtre de Bel-Air, à Lausanne, vient de rapporter la mesure ou-

trepidante qu'elle avait prise à l'égard des rédactions de *La Tribune* et de *La Gazette*, il y a une quinzaine de jours au moins, mesure qui comportait la suppression des cartes de presse, pour le dit établissement, vis-à-vis de ces deux journaux.

On se rappelle que les rédacteurs des quotidiens précités avaient critiqué une pièce jouée sur la scène de ce théâtre. Cela n'avait pas convenu au directeur de Bel-Air, lequel prit les sanctions que nous connaissons. Aujourd'hui donc l'acte de solidarité entre tous les journaux de Lausanne de renoncer à donner quoi que ce soit concernant la bonbonnière de la rue Mauborget a été saluatoire, puisque les journalistes ont été réintégrés dans leurs droits que leur profession comporte.

Eorasé par un wagon. — M. Eugène Perret, 23 ans, célibataire, travaillant à l'usine Gabella Frères à Montpreveyres, près Mézières (Jorat) a été écrasé et tué net contre un mur par un wagon chargé de gravier.

Tessin. — Le successeur probable de M. Garbani. — Le comité du parti radical-libéral tessinois a décidé de proposer M. Plinio Bolla comme candidat à la succession de M. Garbani. La candidature de M. Bolla, jeune avocat très apprécié au Tessin, sera appuyée par les autres partis et soutenue par toute la députation tessinoise.

Schwytz. — Odioux attentat sur un aveugle. — Seul chez lui, un aveugle de 62 ans, M. Joseph Böschi, à Lustenau, reçut la visite d'un individu qui, se présentant comme trimardeur en quête d'un gîte pour la nuit, lui offrit un verre d'eau-de-vie. L'aveugle ayant goûté ce breuvage, constata qu'il avait une saveur singulièrement prononcée; au même moment, l'inconnu l'inonda d'un liquide très inflammable.

Le sexagénaire eut la présence d'esprit de se dépoiler aussitôt de ses vêtements qui brûlaient et de saisir un vieux fusil avec lequel il mit l'individu en fuite. M. Böschi a été assez gravement brûlé à la tête. On est jusqu'ici sans aucun indice sur l'auteur de cet acte odieux.

Genève. — Du tabac en fumée. — Un poêle surchauffé ayant communiqué le feu à une table, un violent incendie a éclaté vendredi après midi dans l'entrepôt de la maison Albert Curtet, tabacs et cigares en gros, route de Chêne 18, à Genève.

Les sapeurs du Poste permanent accoururent et se mirent en devoir de braver une lance à haute pression sur les flammes qui furent maîtrisées après une demi-heure d'efforts.

Les dégâts, qui dépassent 50.000 francs, sont considérables, car le feu a trouvé un aliment facile dans les cigarettes et les tabacs. L'eau a détruit ce qui n'avait pas été brûlé. Mais tout est couvert par une assurance.

Zurich. — Cycliste contre automotrice. — A Zurich, M. Samuel Kohler, âgé de 62 ans, qui descendait à vive allure en bicyclette la rue de l'Uelliberg, est entré en collision avec une automotrice du chemin de fer de l'Uelliberg. Il a succombé à une fracture du crâne.

FEUILLETON DE "LA GRUYÈRE"

Dernière du Nom

PAR TESSIER-BAILLEUL

Les joues de l'étranger se couvrirent d'une vive rougeur. Ce fut d'une voix mal affirmée qu'il répondit :

— Il y a seulement un mois, il ne savait rien de son histoire. Après que sa femme fut entrée dans une maison de santé, Raymond de Kerovan plaça son fils dans des mains sûres, cacha à l'enfant le secret de sa parenté, ne gardant qu'un seul confident de la situation et de ses intentions. Il mourut, comme je l'ai dit, sans avoir pu ou sans avoir voulu rien révéler. L'enfant grandit et il n'aurait jamais su qui étaient ses parents si, il y a de cela un mois, sa mère, complètement guérie, n'avait vu s'ouvrir devant elle les portes de la maison où elle avait été enfermée. Il la recueillit chez lui, et c'est là que, de ses lèvres, il apprit ce que je viens de raconter. Depuis lors, il a rassemblé les preuves nécessaires pour établir le mariage de sa mère et la légitimité de sa naissance. Il n'est pas un homme dur ni méchant, Mademoiselle, quoiqu'il ait été cruellement traité. Il n'a nul désir de faire la guerre à une jeune fille, mais il est résolu à avoir justice. Il veut la réhabilitation de sa mère et la

— Un enfant ébouillanté. — A Humlikon, le petit Knœppli, âgé de 2 ans 1/2, est tombé dans une seille bouillante et a été si grièvement brûlé qu'il a succombé.

Schwytz. — Désespoir. — Des passants ont trouvé au bord du lac près de Pfäffikon des habits appartenant à une femme. Il s'agit d'une jeune fille de vingt ans, habitant Schwytz, qui s'est donné la mort à la suite de chagrins d'amour. La jeune fille avait adressé une lettre à sa tante dans laquelle elle explique les motifs de son acte.

Neuchâtel. — Une pêche miraculeuse. — MM. Gustave et Alphonse Robert, de Marin, et Jean-Louis Sandoz, de Saint-Blaise, ont touché, dernièrement, un banc de brèmes peu ordinaire. La quantité de poissons capturés doit être évaluée à trois mille kilos au minimum, et il a fallu réquisitionner cinq bateaux pour amener cette marchandise au port. On a sorti des filets, roulés en cordes, 5 à 6000 poissons.

A L'ÉTRANGER

Grève de cheminots allemands.

Un mouvement de grève des cheminots allemands qui aurait surgi ces jours derniers va toujours s'aggravant. Après avoir commencé à la capitale, il prend tour à tour les gares des plus grands centres. Toutes les organisations des cheminots ont convoqué leurs comités pour le 11 mars à Berlin, afin d'étudier la situation. Il est probable que les syndicats lanceront l'ordre de grève pour demain mercredi dans tout le pays.

CANTON DE FRIBOURG

Distinction. — La faculté de droit de l'Université de Fribourg a accordé le titre de docteur honoris causa ès sciences politiques à M. Pie Philipona, rédacteur à Berne, et à M. le conseiller national Georges Baumberger, de Zurich, pour leur activité journalistique. M. Philipona a derrière lui 53 ans de journalisme et M. Baumberger 44 ans.

Une semaine fribourgeoise à Genève. — Un groupe de citoyens fribourgeois, lisons-nous dans le *Courrier de Genève*, a tenu la semaine dernière une réunion pour examiner la possibilité d'organiser à Genève, au mois de septembre prochain, une exposition des produits fribourgeois, ainsi qu'un marché-concours des belles races de bétail du canton de Fribourg.

Tenant compte du fait que l'année 1925 coïncide avec le quatrième centenaire des préliminaires qui aboutirent au second traité de commerce entre Fribourg et Genève du 24 février 1526, l'assemblée a estimé qu'il était nécessaire de marquer cet événement d'une si haute portée historique, par une grandiose manifestation du travail.

Il a donc été décidé de convoquer très prochainement une assemblée de représentants de toutes les sociétés fribourgeoises et de citoyens genevois, afin de prendre une décision définitive et pour désigner le comité d'organisation.

restitution de ses droits. Jusqu'ici il a eu à livrer bataille contre le monde, et il est déterminé à obtenir du monde ce qui lui est dû. Voilà des lettres et des documents qui établissent l'exactitude des faits que j'avance, ajouta-t-il, en tirant de sa poche une liasse de papiers liés avec un fil rouge et en le plaçant sur la table. Voici, de plus, une lettre qui vous est adressée par votre parent de Reines, M. Michel Kerovan, qui fut le confident de Raymond de Kerovan et dans laquelle il déclare qu'il fut un des témoins du mariage, ajoutant qu'il est à sa connaissance que je suis le fils et l'héritier de Raymond de Kerovan.

Il se leva et se posa devant elle, les bras croisés, le visage sévère.

Lucyenne se leva aussi, pâle d'une agitation soudaine.

— Vous, dit-elle, vous êtes...

— Raymond, comte de Kerovan, répondit l'étranger, en se dressant avec fierté. Je suis le fils de votre oncle... je suis votre cousin et votre rival à la possession de la pointe de Kerovan. Avant de provoquer un scandale et de porter l'affaire devant les tribunaux, je suis venu à vous avec la preuve de la réalité de mes droits, et je vous demande, Mademoiselle, serons-nous amis ou ennemis ?

Il la regarda de l'air d'un homme qui tenait sa destinée dans ses mains et attendit sa réponse.

Décès. — M. le docteur Clément vient d'avoir le chagrin de perdre sa mère, Mme veuve Elisa Clément, qui était parvenue au bel âge de 92 ans. Mme Elisa Clément, devenue veuve de bonne heure, s'était fixée en 1875 à Fribourg, où elle dirigea pendant une vingtaine d'années la succursale des Places de la Poste, dont le bureau principal était alors au Bourg.

Une révocation. — Ensuite des détournements que nous avons signalés en son temps, le Conseil d'Etat vient de révoquer M. Alphonse Kaiser, à Estavayer-le-Lac, de ses fonctions de secrétaire de préfecture de la Broye.

Les sommes extorquées par le fonctionnaire fautif ayant servi à mener joyeuse vie, les personnes qui avaient eu la générosité de récolter le montant nécessaire au remboursement des détournements ont renoncé à faire le sacrifice demandé. L'action pénale contre Kaiser suivra son cours normal ensuite de la plainte déposée au nom de l'Etat.

GRUYÈRE

Examens des cours commerciaux. — Les examens des cours de commerce organisés par la Société suisse des Commerçants, Section de la Gruyère, commenceront le vendredi, 13 mars, dès 20 heures précises, au bâtiment de l'Ecole secondaire de la Gruyère.

Ces examens sont publics et nous prions les parents, patrons ou commerçants d'obliger leurs enfants ou apprentis d'assister aux dits examens afin qu'ils puissent obtenir un témoignage effectif de leurs études, de leurs progrès et de leur application.

Les examens auront lieu d'après l'horaire suivant :

Vendredi, 13 mars, langue allemande (2 cours). — Lundi, 16 mars, langue française (2 cours). — Mardi, 17 mars, comptabilité (1er degré). — Mercredi, 18 mars, comptabilité (2me et 3me degrés). — Jeudi, 19 mars, arithmétique commerciale. — Lundi, 23 mars, correspondance commerciale. — Mardi, 24 mars, sténo-dactylographie.

Exceptionnellement, l'examen de sténo-dactylographie aura lieu au bâtiment de l'Ecole primaire, salle No 8.

La Commission des cours.

Mutualité scolaire. — Le Comité de Direction de la Mutualité scolaire de Bulle convoquait dernièrement la Commission régionale pour lui soumettre les comptes de l'exercice 1924 et l'état financier de la société.

Présidée par M. Eugène Crotti, conseiller communal, l'assemblée a approuvé les comptes qui soldent par un bénéfice appréciable. Ce bénéfice augmentera le Fonds de réserve qui doit être en état de faire face à toute situation imprévue.

L'effectif de nos mutualistes est de 550, chiffre sensiblement égal à celui du précédent exercice. Notre caisse a payé en 1924, pour frais de docteurs fr. 3700.— et pour frais de pharmacie fr. 1600.— environ, soit un total de fr. 5300.—. Cette somme absorbe

CHAPITRE II

Le temps de la réflexion.

— Vous, Raymond de Kerovan ! s'écria Lucyenne. Impossible ! Mon oncle Raymond n'a pas laissé de famille. L'histoire n'est pas croyable.

Raymond de Kerovan rougit.

— Alors vous m'accusez d'être un imposteur ? dit-il.

— Je ne me suis pas encore formé une opinion, répliqua Lucyenne, avec hauteur. Mais je trouve étrange que vous soyez venu à moi directement, au lieu d'aller trouver mon tuteur.

— Auriez-vous préféré apprendre ces choses de la bouche de Brun ? demanda le jeune homme. Puisque le même sang coule dans vos veines et dans les miennes, ne valait-il pas mieux que ce fût moi qui vous apporte la vérité ? J'avais imaginé que vous aviez assez le sentiment de la justice pour consentir à m'entendre, à examiner mes preuves, et vous faire une opinion sans le secours des autres. L'affaire put ensuite être soumise à votre tuteur et aux hommes de loi. Ce à quoi je tiens, avant tout, c'est à bien faire établir ma situation et d'après cela même, celle de ma mère.

— C'est un sentiment bien naturel, dit Lucyenne, et je ne me refuse pas à l'examen que vous demandez ; mais, Monsieur, mon opinion ne saurait avoir beaucoup de poids. Vous aurez à soumettre ce que vous appelez vos preuves à des personnes plus savantes, plus expérimentées que je ne suis

lès cotisations versées par nos membres. La caisse a payé en moyenne fr. 12.40 par mutualiste malade.

Les autorités locales ont versé à la société pour l'exercice écoulé fr. 1040.— pour les membres indigents ; les 2/3 de cette dépense sont remboursés par la Confédération et le Canton. De plus, elle alloue un subside de fr. 275.— pour l'ensemble des mutualistes. Il faut relever ce geste de l'autorité bulloise, qui sait faire, dans l'intérêt général, les sacrifices nécessaires.

La mutualité scolaire, poursuivant un but essentiellement humanitaire et social, mérite d'être soutenue et encouragée dans tous les milieux et nous savons gré aux autorités bulloises de l'avoir compris dès le début.

Le départ de M. Verdon, instituteur, laissant vacante la fonction de secrétaire-caissier, l'assemblée a désigné M. Monney instituteur pour son remplacement.

En fin de séance, M. le Président a remercié spécialement M. Verdon pour les signalés services rendus à notre société. Il en fut membre fondateur et cheville ouvrière depuis sa fondation, en 1910. C'est dire ce que l'œuvre mutualiste à Bulle doit à sa bienfaisante activité.

Société de Secours mutuels P. C. K. — La semaine dernière, a eu lieu dans le Refectoire P. C. K., à Broc-Fabrique, l'assemblée de la Société de secours mutuels de cet important établissement.

M. Noël Cailler, Directeur, présidait la séance, par suite du décès de son ancien président, membre fondateur de la Société, M. Louis Antonietti, contre-maitre.

Après avoir donné connaissance des différents comptes de cette institution, M. Noël Cailler a donné quelques détails rétrospectifs sur la marche de la Société pendant ces dix dernières années. Il ressort

que, grâce à l'appui financier de la Société P. C. K., la Caisse de Secours a pu continuer sa bienfaisante activité, malgré de gros déficits annuels. En 1918, année de la grippe, la Société P. C. K. a versé plus de 110.000 francs à la caisse précitée pour lui permettre de faire face à ses nombreuses dépenses.

Le comité, ensuite des propositions faites par l'assemblée, a été formé de la façon suivante :

Président : M. Firmin Rime, contre-maitre ; Vice-Président : M. Victor Chollet ; Secrétaire : M. Emile Romanens ; Caissier : M. Bernard Lingg ; Membres adjoints : Mmes Hélène Bailod, directrice, Emilie Magnin et M. François Sudan.

Les sociétaires ont été unanimes à relever le magnifique appui financier qui a été fait à leur Caisse par la maison dont ils sont les serveurs et le geste patronal a été très apprécié par tous les mutualistes.

La neige. — Dans la nuit de dimanche à lundi, ainsi qu'hier dans la soirée, il en est tombé une légère couche : juste de quoi nous rappeler que nous sommes encore en hiver. Cette visite, quoique tardive, aura un effet bienfaisant sur le sol en ce sens qu'elle retardera la végétation. La gelée de la nuit dernière prolongera la durée de ce léger tapis blanc.

avant qu'on les admette.

Raymond de Kerovan s'inclina en signe d'assentiment et avança sa liasse de documents. Il s'occupait à dénouer le fil rouge qui les attachait ensemble, quand ses regards se portèrent sur un portrait à l'huile qui était accroché à gauche de la cheminée. Ce portrait était celui du grand oncle de Lucyenne, le quinzième comte de Kerovan.

Raymond l'examina, puis s'en approcha. Soudain, il se retourna et se plaça en face de la jeune fille.

— Comparez mon visage avec celui de ce portrait, dit-il. Il était mon grand oncle et le vôtre, et maintenant, concluez ! En vérité, voilà une des preuves les plus fortes qu'il me soit donné de produire, et une preuve sur laquelle je n'avais pas compté.

Lucyenne contempla le portrait et ses yeux allèrent de ses traits à ceux du jeune homme. La ressemblance était certainement frappante ; mais il y avait plusieurs différences qui n'étaient pas à l'avantage de Raymond. Il avait le teint brun, les yeux bruns également, le front haut et les cheveux noirs qui caractérisaient les Kerovan ; mais son front, contrairement à celui du comte, était étroit et fuyant. Il avait le menton carré et ses lèvres avaient cette expression de résolution qui appartenait aux générations de Kerovan ; mais chez lui, la bouche manquait de franchise. Elle laissait plutôt deviner la ruse et la dissimulation. C'est une observation qui n'échappa pas à Lucyenne et elle en ressentit une antipathie instinctive. (A suivre.)

Fête d'av

Les préparatifs Comité d'organism que jour une nou a définitivement programme.

Les aviateurs ont fait choix du pice à semblable min des Crêts et nutes de la ville. manœuvres des a une parfaite visioi veillance désinté mis leurs fonds o organisateurs ; l' tés gôurosité l'inté toujours une jour noms, ce sont : dens, Joseph Mo Vves Jacob Wissi publiquement re

Pour reprodui pourrait produire plutô que de tel il faut remarque médiat de la rou avec le terrain d sence d'une ligne le domaine de la aussi, ont obli d'emblée à l'utili

Les Entrepris les Chemins de Bulle-Romont, co nos populations cher jusqu'à les on cause tant et de mystère, ont cepter comme bil course marqués officiel.

Ce geste inte grandement l'aff n'est pas douteu peut-être unique fit avec un vérita laissera rebuter p portent le déplac le terrain, puisq pour compensati sujet certes bien

Les enfants ay fête, s'ils sont ac ci pourront d'unc à leur famille l' leçon de choses l

Le but que s'e ganisant une tom comme carte d'et tie aux frais du évitement ne r tout offrir à ceux bilité de connaît l'impression sou

Des vols ave rondus possibles un billet de 20 fr à planer dans un Gruyère, jouissa bien pauvre ou b

Le premier, 100 f tres, précisément sauf préférence p C'est là, assur serait fol de ne p serait d'un chaî que puisse insuff vaincre la puiss

Chanteu

cantonale de groupe 77 ch chanteurs (76 1923), a eu, l'aula du collè dence de M. C son assemblée entendre le ra nier exercice comptes, le bu 1925, arrêté de chant qui s les proposition tout à l'organ les 16, 17, 23 été consacrée comité.

Pour la pr une conférenc Le nombre vétérans a été tions nouvelle

Parmi les v parus de la nom de M. Vi

Conféren

deret, profess a parlé diman tel de Ville, a jeune fille d'a velles Lettres Prévost. Le c ses de cette c en a relaté les

La conféren très serré, a é

De reto

étaient partis sont revenus dante ne leur travaux pour gés.

Fête d'aviation du 22 mars.

Les préparatifs de la fête battent leur plein. Le Comité d'organisation, dont l'activité découle chaque jour une nouvelle façon d'en assurer le succès, a définitivement arrêté les points essentiels de son programme.

Les aviateurs de la Société Aéro de Lansanne ont fait choix du terrain d'atterrissage le plus propice à semblable meeting : il est situé entre le chemin des Crêts et le chemin de la Sionge, à 10 minutes de la ville. Il se prêtera excellemment aux manœuvres des appareils et offrira aux spectateurs une parfaite visibilité. Il faut relever ici la bienveillance désintéressée des propriétaires qui ont mis leurs fonds gracieusement à la disposition des organisateurs ; le public, qui devra en partie à cette générosité l'intérêt passionnant dont s'enveloppe toujours une journée d'aviation, doit connaître leurs noms, ce sont : MM. Léopold Dupasquier, à Vuadans, Joseph Morard, à la Buchille, ainsi que Mmes Yves Jacob Wissmüller et J. Buchs. Qu'ils soient publiquement remerciés de cette amabilité.

Pour répondre à l'étonnement éventuel, que pourrait produire le choix du terrain de la Sionge, plutôt que de tel autre, apparemment plus désigné, il faut remarquer, en passant, que le voisinage immédiat de la route cantonale, impossible à barrer, avec le terrain d'atterrissage militaire, et la présence d'une ligne électrique à haute tension, sur le domaine de la Pallaz, auquel on avait songé aussi, ont obligé les organisateurs à renoncer d'emblée à l'utilisation de ces fonds.

Les Entreprises de transport de la Gruyère, soit les Chemins de fer Electriques Gruyériens, et le Bulle-Romont, conscients d'interpréter le désir de nos populations de pouvoir, une fois enfin, approcher jusqu'à les toucher, ces monstres de l'air dont on cause tant et qui sont encore entouré de tant de mystère, ont accordé au public la faveur d'accepter comme billets de retour, les billets simple course marqués sur la place de fête du sceau officiel.

Ce geste intelligent fera plaisir et favorisera grandement l'affluence des campagnards. Car il n'est pas douteux que cette occasion nouvelle, et peut-être unique pour beaucoup, ne soit mise à profit avec un véritable enthousiasme : qui, en effet, se laissera rebuter par la minime dépense que comportent le déplacement jusqu'à Bulle et l'entrée sur le terrain, puisque ces modestes débours auront pour compensation de renseigner de visu sur un sujet certes bien captivant et à l'ordre du jour.

Les enfants ayant libre accès sur le terrain de la fête, s'ils sont accompagnés de leurs parents, ceux-ci pourront d'une pierre faire deux coups, et offrir à leur famille l'agrément d'une promenade et la leçon de choses instructive par excellence.

Le but que s'est assigné le Comité de fête en organisant une tombola (dont deux billets vaudront comme carte d'entrée) est double : subvenir en partie aux frais du meeting, dont la responsabilité évidemment ne manque pas de poids ; puis et surtout offrir à ceux que la chance favorisera la possibilité de connaître gratuitement ou à prix réduits l'impression souveraine du vol.

Des vols avec passagers sont en effet prévus et randus possibles aux bourses les moins gonflées : un billet de 20 francs, c'est-à-dire un quart d'heure à planer dans une volupté douce, au-dessus de la Gruyère, jouissance unique et qu'il faudrait être bien pauvre ou bien craintif... pour se refuser ! Les prix que la chance offre aux gagnants seront, pour le premier, 100 francs en espèces, et pour les autres, précisément des vols ou demi-vols gratuits, sauf préférence pour la contre-valeur, en argent.

C'est là, assurément, une tentation à laquelle il serait fol de ne pas céder... et il n'y a guère que la crainte d'un changement d'altitude trop brusque... qui puisse insulter aux âmes faibles la vigueur de vaincre la puissance d'une belle tentation...

Chanteurs vaudois. — La Société cantonale des chanteurs vaudois, qui groupe 77 chœurs d'hommes avec 4212 chanteurs (76 sections et 3650 chanteurs en 1923), a eu, le dimanche 8 mars, dans l'aula du collège d'Yverdon, sous la présidence de M. Charles Troyon, son président, son assemblée annuelle de délégués pour entendre le rapport du comité sur le dernier exercice, approuver la gestion, les comptes, le budget, fixer la cotisation de 1925, arrêter le budget de la fête cantonale de chant qui se fera à Yverdon, discuter les propositions des sections, etc. C'est surtout à l'organisation de la fête d'Yverdon, les 16, 17, 23 et 24 mai prochain, qu'ont été consacrées l'attention et l'activité du comité.

Pour la première fois a été organisée une conférence des directeurs de section.

Le nombre des membres honoraires ou vétérans a été porté à 307 par 33 nominations nouvelles.

Parmi les vieux et fidèles serviteurs disparus de la Cantonale, nous relevons le nom de M. Victor Nief (Chorale de Bulle).

Conférence. — M. Auguste Schorret, professeur et littérateur fribourgeois, a parlé dimanche soir dans la salle de l'Hôtel de Ville, avec son talent habituel, de la jeune fille d'après-guerre, selon les « Nouvelles Lettres à Française » de Marcel Prévost. Le conférencier a touché aux phases de cette « évolution » d'après-guerre et en a relaté les causes.

La conférence, suivie par un auditoire très serré, a été longuement applaudie.

De retour. — Les bûcherons, qui étaient partis dernièrement pour l'Alsace, sont revenus au pays, la neige très abondante ne leur permettant pas d'effectuer les travaux pour lesquels ils avaient été engagés.

Un Globe-Trotter.

Hier, a passé à Bulle, un Berlinois du nom de Herzenberg, ingénieur, lequel, il y a trois ans, a fait le pari de faire à pied le tour du monde dans l'espace de huit ans. Jusqu'à ce jour il a visité l'Allemagne, la France, l'Afrique entière, l'Italie et traverse actuellement notre pays pour se rendre ensuite en Autriche, pour gagner la Russie, l'Asie, le Japon, les Etats-Unis. Son voyage se terminera en Australie, soit dans cinq ans, époque à laquelle il touchera le montant de son pari, soit fr. 500.000 marks-or. Herzenberg, qui fait en même temps un voyage d'études, a visité surtout les grandes industries. De Bulle il s'est dirigé sur Fribourg via Broc.

„La Layette“ à Bulle. — Cette société de bienfaisance a distribué à des familles nécessiteuses, au cours de l'année 1924, 12 layettes, 14 draps de lits, 14 chemises, 14 camisoles, 180 bons de lait et 132 œufs. Elle a en outre pris à sa charge dix fois les frais d'une garde-malade. Le nombre des femmes secourues en 1924 a été de 14.

Nos félicitations et remerciements aux charitables dames qui s'occupent de cette œuvre humanitaire.

Aviculture. — Dans le palmarès de la dernière exposition nationale suisse d'aviculture organisée par la section de l'Union avicole de Genève, nous relevons avec plaisir le succès remporté par M. Eug. Crotti, membre de la section de Bulle, soit : un 1^{er} prix et deux 2^{es} prix pour poules Plymouth Rok, deux 1^{ers} et deux 2^{es} prix pour Italiennes Perdrix. Nos félicitations.

Illogisme militaire. — Ceux que l'âge oblige à passer de la Landwehr dans le Landsturm doivent se résigner à rendre le nouveau fusil contre l'arme ancienne. C'est quelque chose d'un peu dur, surtout pour le militaire qui, dès août 1914, a dû répondre à l'appel de la Patrie. C'est tout un passé de souvenirs qui disparaît avec cette « giclé » que l'on rend à contre-cœur.

Etes-vous victime par dessus le marché d'un développement subit abdominal ou thoracique, lors de l'Inspection, on ne manquera pas de vous faire remarquer que l'uniforme n'est plus avec l'homme de jadis. Il faut effectuer des changements, changement qui s'opèrent non sans amertume, parce que souvent on perd, d'une façon générale, à l'échange. On vous rend une tunique dont l'usure est manifeste, que ce soit à l'extrémité des manches ou sur les épaules, un pantalon dont la résistance du drap est douteuse, une capote dont les années d'existence paraissent être presque centenaires.

Mais cela n'est pas tout. Cette reddition, parfois forcée, est accompagnée d'un remplacement qui s'exécute par les soins de l'Arsenal. Vous croyez que le retour d'une tunique ou d'un fusil au fusilier X se fait à titre gracieux ? Erreur, erreur profonde. L'Arsenal ne veut rien perdre ; ce qu'il expédie il le fait... contre remboursement des frais de port. N'est-ce pas que c'est joli cela. Le citoyen qui sert son pays en patriote convaincu ne compte pas. A côté des demi-journées perdues pour l'Inspection, il donnerait tout, même sa vie si cela était nécessaire. L'Arsenal lui n'en fait pas autant.

Ce dépôt d'effets militaires ne devrait-il pas avoir un brin de reconnaissance pour ces « lascars » qui ont fait l'admiration de notre population pendant les époques troublées que nous avons vécues et n'est-il pas décevant de constater que les vraies leçons de patriotisme sont données par d'humbles citoyens, alors que ce serait le contraire qui devrait se produire.

Nous pensons, en tout cas, — vu le mécontentement que cela occasionne — que le procédé du remboursement exécuté sur le dos du citoyen-soldat est un manque de bon sens, un illogisme flagrant. Si l'Arsenal a des échanges à faire, qu'il les fasse sans pousser l'audace à exiger le paiement du port par le destinataire, lequel dans 99 cas sur 100 est irresponsable de la situation. La République des Camarades est sans doute moins ingrate vis-à-vis de ses serviteurs. Qu'on y pense un peu et que l'on ne pousse pas le zèle à percevoir 50 ou 80 centimes.

Question d'économie nous dirait-on ? Possible, répondrons-nous, mais... ne pourrait-on pas la réaliser ailleurs ? X.

Dans la région.
Curieuse mise-bas. — Une laie appartenant à M. P. Sangy Rossier, aux Combes, près Château d'Oex, a mis bas cinq porcelets dont la tête était complètement déformée. Leur groin était très allongé et se présentait constitué exactement comme la trompe d'un éléphant. Chez l'un d'eux, cette trompe était repliée sur la tête et les yeux n'existaient pas. Ils ont vécu quelques minutes.

FAITS DIVERS

Une morte qui ne l'est pas.

Le correspondant du *Daily Express* à Johannesburg signale le cas, probablement unique, d'une femme de 35 ans, nommée Anna Swanapoel, originaire de Lichtenbourg, qui depuis quinze ans est plongée dans un sommeil profond. Tous les six mois elle sort pendant quelques heures de son état cataleptique, mais cependant elle n'a jamais été consciente pour répondre à ceux qui lui parlent. On croit que l'état dans lequel se trouve la malheureuse est dû au choc violent que fut pour elle la mort de son fiancé, quelques jours avant la date fixée pour le mariage.

Après cette perte cruelle, Anna Swanapoel tomba dans un engourdissement d'où il fut impossible de la tirer. Il y a quatre ans, les médecins qui s'intéressaient à elle la firent transporter au sanatorium de Reitfontein, et, depuis cette époque, la malade est en observation, bien qu'on ait abandonné tout espoir de la guérir.

On la nourrit toutes les deux heures. Une des conséquences les plus extraordinaires du sommeil prolongé de Mile Anna Swanapoel est qu'elle n'a pour ainsi dire plus de muscles, ceux-ci s'étant atrophiés jusqu'à devenir aussi durs que des os.

BIBLIOGRAPHIE

Ordre de bataille de l'armée suisse.

— Les Editions Mars viennent de faire paraître le nouvel ordre de bataille. Basé sur la nouvelle ordonnance sur la troupe, il présente sous une forme très claire les nombreuses modifications survenues dans l'armée. Ce tableau très pratique (format plié : 12x19 cm.) ne manquera pas de donner pleine satisfaction aux intéressés.

Editions Mars, rue du Marché 14, Berne. Prix de l'exemplaire : 80 cts.

ABONNEZ-VOUS A „LA GRUYÈRE“

On cherche à acheter d'occasion

une **poussette**

en bon état
S'adresser à **Edmond Henchoz, Vuadans.**

Jeune homme

sachant traire,
cherche place
si possible l'été à la montagne.
S'adr. à **Publicitas, Bulle,**
sous P. 7163 B.

On demande à louer maison

d'habitation dans la Gruyère, si possible avec un peu de terre.
S'adresser à **Emile Colliard, Farvagney-le-Grand.**

ON DEMANDE une sommelière

dans un café de Bulle.
S'adres. à **Publicitas Bulle,**
sous P. 555 B.

A LIQUIDER

pour cause imprévue, plusieurs superbes **BICYCLETTES** neuves, ainsi que d'occasion.
SAUDAN, Rue Tissot, Bulle.

JOLIE CHAMBRE

meublée, bien exposée au soleil, à louer.
S'adres. à **Publicitas Bulle,**
sous P. 553 B.

VENTE JURIDIQUE

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, **samedi 14 mars 1925** dès 2 heures du jour, dans une salle particulière de l'**Auberge du Lion-d'Or, à Neirivue**, les immeubles appartenant à M. Jos. CASTELLA, fils de Clément, et comprenant **habitation, grange, écurie, place et jardin de 1 a. 43 m².**
Bulle, le 6 mars 1925.

ON DEMANDE une jeune fille

de 17 à 18 ans, active et propre, pour aider au ménage ; entrée au plus tôt.
S'adresser à **M. Deillon, laiterie centrale, Lausanno.**

FONDUE

au vacherin, à Fr. 1.20, au **Café des Ormeaux** (ancien Café CASTELLA) **FRIBOURG**

Mots de la fin.

Ces bonnes.

La bonne rentre de promenade avec un bébé.
Madame. — ...Mais?... ce n'est pas mon petit?...
La bonne. — Ben non !... Madame m'a dit que s'il se salissait, je n'avais qu'à le changer!

Drôle de question.

— Ne trouvez-vous pas qu'il est trop vivant, ce tableau ?
— En effet !... est-ce qu'il ne doit pas vous réveiller pendant la nuit ? !

Marguerite était anémique

et malade et elle ne voulait cependant pas renoncer au café pur. Seul le médecin parvint à la persuader que ce succédané de café mélange moeca était un excellent remplaçant. Aujourd'hui, Virgo ne lui paraît pas seulement excellent, mais elle se sent bien et nourrie. Exigez les véritables paquets rouges, marque Kunzle

VIRGO

Prix en magasin : Virgo 1.40. Sykos 0.50. Nago Otten

Monsieur et Madame François BUS-SARD et leurs enfants, remercient bien sincèrement M. le Directeur et les membres de la « Stella », les nombreuses amies ainsi que toutes les personnes qui ont pris une si grande part au deuil très cruel qui vient de les frapper en la personne de leur chère fille et sœur **Florence.**

Les abonnés changeant d'adresse sont priés de nous indiquer, en même temps que la nouvelle, aussi l'ancienne adresse.

ATTENTION

Jeudi, le 12 mars

sur la place du marché, à Bulle, on vendra : une grande quantité de pantalons mi-laine, noir, brun, gris et vert, en toutes grandeurs, au prix exceptionnel de 10 fr. la paire, un lot de chemises de travail, de très bonne qualité à 4.50 fr. la pièce et également un lot de complets salopettes, très bon marché. P. 20.056 F.

Que chacun profite de ces occasions.

AU PARAPLUIE ROUGE

Madame GLASSON MODES - - - - - BULLE

Retour de Paris

avec les dernières Nouveautés.

On cherche une jeune fille

honnête et brave, pour servir dans un bon café à la campagne.
Ecrire à **Publicitas, Bulle,**
sous P. 570 B. 624

NOUVEAU GORDONNIER

Le scussigné, ayant travaillé 3 ans chez M. Paul Mayer comme ouvrier, se recommande pour tous travaux concernant son état.

Travail prompt et soigné ! Prix modérés !

PIERRE HANSELMANN
Grand'rue 49,
maison Dewarrat, Bulle.

Famille genevoise, 3 personnes, cherche jeune fille

pour aider aux travaux du ménage. Bonne rétribution.
Faire offres au bureau de **„La Gruyère“,** sous A 300 B.

A vendre ou à louer la gîte de la Sionge

pour 1925
Adresser les offres jusqu'au 15 mars au bureau du journal qui indiquera.

Jeune homme

trouverait place de magasinier dans commerce de la ville. Références exigées.
Ecrire à **Publicitas, Bulle,**
sous P. 572 B.

Le Dr H. PÉGAITAZ

Spécialiste, à Fribourg
maladies des reins, vessie, tumeurs, hernies, difformités. 20.190 F

Consultation à Bulle,
le jeudi de 9 h. à 12 h.

MAISON BOCHUD, 2^{me} étage
Avenue de la Gare.



Toiles pour DRAPS DE LIT
Excellentes qualités blanchies.
Pur fil, 165 cm. Fr. 7.95 par m.
Pur fil, 180 cm. Fr. 7.95 par m.
Mi-fil, 163 cm. Fr. 4.95 par m.
Mi-fil, 178 cm. Fr. 5.45 par m.

Tous linges de maison.
Spécialité de

Trousseaux complets.
Ourlets jour, broderie. **Direction** de notre propre **Tissage de Toiles.** 278

MÜLLER & Cie LANGENTHAL (Borne).
(Maison fondée en 1898).
— Demandez échantillons —

VENTE JURIDIQUE

L'Office des faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques le **vendredi 27 mars prochain, dès 14 heures**, dans une salle particulière de l'auberge communale de Morlon, les immeubles appartenant à la masse en faillite **Emile BARBEY**, au dit lieu et comprenant :

I^{er} lot. Maison d'habitation, avec bucher et porcherie située au centre du village. — Estimation de l'office **fr. 8.500.**

II^{me} lot. Simon d'Avaud et En Simon, grange, écurie, remise et pré de 3 poses 116 perches. — Estimation **fr. 8.500.**

III^{me} lot. Plan de Simon, pré de 2 poses 297 perches. — Estimation **fr. 6.000.**

IV^{me} lot. Le Renard, Champ de 1 pose. — Estimation **fr. 1.500.**

V^{me} lot. Es Troches, Champ de 254 perches. — Estimation **fr. 1.300.**

Les conditions sont déposées à l'Office.

L'Office des faillites.

VENTE D'UN PATURAGE à Châtel-St-Denis.

On offre à vendre de gré à gré le pâturage appelé „Les Mollierizon“, rière la Commune de Châtel-St-Denis du port de 25 têtes de bétail.

Contenance 58 poses fribourgeoises, forêts comprises. 1000 m² de bois en grande partie exploitable immédiatement. Vaste chalet à l'état de neuf. Eau abondante. Herbe de 1^{re} qualité. Pâturage non accidenté à l'altitude de 1200 mètres, abrité des vents. Situation avantageuse au bord d'un chemin communal.

Déposer les soumissions au bureau du soussigné qui fournira tout renseignement **jusqu'au 23 mars courant, à 12 heures.**

Châtel-St-Denis, le 6 mars 1925.

Par ordre : **Aug. Chaperon**, huissier. (Téléph. 42.)

On demande à acheter

dans le district de la Gruyère, si possible aux environs de Bulle, **plusieurs domaines** de 20 à 30 poses.

A vendre

à Bulle **plusieurs maisons** de 2 à 3 logements avec magasin et café-restaurant.

A vendre aux environs de Bulle **2 propriétés** très bien situées, 2 logements, grange, écurie, remise, jardin; prix 23.000 fr. et 14.000 fr.

S'adresser à l'agence **GRIVEL, Beauregard 2, Fribourg**, se trouvera chaque **jeudi, à 13 heures, au Café Fribourgeois à Bulle.**

Mises juridiques.

L'Office des faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques le **mercredi 18 mars crt., dès quinze heures 30**, dans une salle particulière de l'Hôtel de Jaman, à Montbovon, les immeubles appartenant à la masse en faillite **Louis Schmidt, à Montbovon** et comprenant :

I^{er} lot. Mariage, pré de 23 perches. — Estimation **fr. 150.**

II^{me} lot. Village, jardin de 8 perches. — Estimation **fr. 50.**

III^{me} lot. Traversy, grange, écurie, et pré de 3 poses 189 perches. — Estimation **fr. 3.000.**

Les conditions sont déposées à l'Office.

Bulle, le 4 mars 1925.

L'Office des faillites.

LOCATION DES PATURAGES des Cases de Jaman.

Les propriétaires exposeront en location, par voie de mises publiques, **jeudi 12 mars 1925, dès 2 heures du jour**, dans une salle particulière de l'Hôtel Moderne à BULLE, le bel estivage des Cases de Jaman, comprenant 5 chalets, soit les Fonds, les Gournays, Avencyre, Ouelion et La Case, pâturages d'une surface d'environ 530 poses, le tout attenant, très bien situé, d'un excellent rendement et bien desservi par le chemin de fer du M.-O.-B.

Estivage pour 60 vaches et autant de génisses.

La mise aura lieu par lots séparés, avec réserve d'adjudication pour le bloc.

Les conditions seront lues avant les mises.

Pour tous renseignements s'adresser au gérant **M. AYER-KRETZ, BULLE.**

ARTICLES de CHALET

ayant déjà servi; en bon état, à vendre à prix très avantageux.

S'adresser au Syndicat agricole de la Gruyère, à BULLE.

Le plus puissant **Dépuratif du sang**, spécialement approprié à la **CURE DE PRINTEMPS**

que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le

THÉ BÉGUIN

qui **guérit** les dartros, boutons, démangeaisons, clous, eczémas, etc., qui **fait disparaître** constipations, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc., qui **parfait la guérison** des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc., qui **combat** avec succès les troubles de l'âge critique.

La boîte : **Fr. 1.80** dans toutes les pharmacies.

Dépôt général et d'expédition pour la Suisse : **Pharmacies Réunies, La Chaux-de-Fonds.**



Commune de Broc.

Vente de bois en soumission.

La commune de Broc met en vente, par voie de soumission, un lot d'environ **200 m²** de beau bois de commerce situé à port de char, derrière les Marches.

Les soumissions sont à adresser par écrit au bureau communal pour le **lundi 16 mars courant, avant 8 heures du soir.**

Pour voir les bois ou tout autre renseignement s'adresser à **M. Calybite SUDAN**, conseiller communal, Préposé aux forêts.

Broc, le 4 mars 1925.

Par ordre :

Secrétariat communal.

TAUPIERS

La Commune de BULLE demande deux bons taupiers.

Prendre connaissance des conditions au Secrétariat communal, où les inscriptions sont reçues jusqu'au **16 mars 1925, à midi.**

Ville de Bulle.

Eleveurs ! Faites un essai avec le LACTA-VEAU

Vous obtiendrez une forte économie de lait, **Vous** aurez des veaux **digérant très bien**, **Vous** constaterez une **bonne ossature**, **Vous** aurez une **garantie absolue**, soit : si vous n'étiez pas entièrement satisfait, la **reprise immédiate de la marchandise** et son remboursement total.

Votre essai est donc sans **aucun risque** pour vous et vous constaterez que la **magnifique réputation du Lacta-veau** est appuyée sur une qualité excellente. Le **Lacta-veau** améliore les flocons d'avoine et, par moitié, les rend beaucoup plus **doux et digestibles**.

Où ! Faites un essai et demandez un sac chez MM. :

Bulle : Coop. « La Prévoyance » et ses dépôts : **Albeuve, Echarlens, Enney, Le Pâquier, Sorens, Tour-de-Trême.**

Broc : Consommation et ses dépôts : **Botterens, Crésuz, Charmey, Epagny, Villarvillard.**

Bulle : Kœrber A., Pittet-Chamartin, Remy Pascal.

Echarlens : P. Gremaud; **Epagny :** Gachet; **Enney :** Coop. Concordia; **La Roche :** Tinguely-Ramuz; **Vuadens :** Syndicat agricole.

5 kg. 4.50; 10 kg. 8.75; 25 kg. 20. — (50 kg. 39. — ; 100 kg. fr. 72. — avec abonnement gratuit au **Sillon Romand** jusqu'à fin 1925). — Aux mêmes adresses :

CHANTECLAIR, aliment concentré pour volailles; **PORÇAL**, aliment concentré pour pores, dès 3 mois.

Soyez prudents

dans le choix du dépuratif dont vous avez besoin comme tout le monde. Prenez une préparation de premier ordre comme p. ex. la **Salsepareille Model**. De goût agréable et d'un effet très salutaire, c'est un dépuratif-laxatif éprouvé depuis de nombreuses années par des milliers de personnes. La **Salsepareille Model** se trouve dans les pharmacies ou directement franco par la **Pharmacie Centrale, Madlener-Gavin 9, rue du Mont-Blanc, Genève**, au prix de 9 fr. la bouteille pour la cure complète et 5 fr. la 1/2 bouteille. A Bulle : **Pharmacie Rime.**

PRINTEMPS 1925

Les meilleures **Graines potagères et fourragères de semences** se trouvent chez

Eugène CROTTI, Bulle

Blé Manitoba — Seigle — Orge
Avoine Ligowo — Trèfle — Luzerne
Fenasse — Esparcette.

Mélanges spéciaux de graminées pour prairies permanentes.

Petits oignons à replanter. Engrais pour fleurs.

Vins blancs

Vins rouges étrangers

direct de la propriété

Vins Vaudois et Valaisans

Liqueurs fines et ordinaires, pommes, marc, etc.

— Spécialité de Malaga —

Juan MORENO, Rue de Gruyères, BULLE.

Abonnez-vous à „La Gruyère“.

Semences du Printemps

sélectionnées — triées — contrôlées

Céréales : Froment, Seigle, Orge, Avoine Ligowo, Avoine Pluie d'Or, Avoine blanche, etc.

GRAINES FOURRAGÈRES choix très varié

Mélange suivant terrain et d'après données spéciales.

Pois des champs extra.

SYNDICAT AGRICOLE de la GRUYÈRE BULLE

POUDRE MAYOR



puissant **anti-épidémique, tonique et dépuratif** pour le **bétail**.

En vente partout, le paquet, **fr. 3. —**; par 6 pag., **fr. 2.90**; par 12 pag., **fr. 2.80.**

A. DELISLE et Cie, Lausanne.

Prix spéciaux pour Syndicats.

GOUDRON BURNAND

Remède naturel par excellence pour le traitement de tous **CATARHES, RHUMES, BRONCHITES** et toutes affections des voies respiratoires en général. 50 ans de succès.

Dans toutes les pharmacies ou chez le préparateur, **Pharmacie BURNAND, Lausanne.**

Boucherie H. Baudère

Ar. d'Echallens, 51, LAUSANNE — Téléph. 82.07

J'expédie beau **bouilli à Fr. 2.80 le kg.**
Belle graisse de rognons à Fr. 1.80 le kg.
Envoi port dû contre remboursement à partir de 2 kg.

Emile GAUDARD, avocat à BULLE

ouvert, pour le district de la Veveyse, une

ÉTUDE de NOTAIRE à Châtel-St-Denis

au bureau de **M. Pierre GENOUD, Syndic,** Bâtiment Jambé, 1^{er} étage.



Vous toussiez ? Bonbons des Vosges

Alors sachez que les **Bonbons des Vosges**

à base de bourgeons de sapin et plantes pectorales vous soulageront vite et à peu de frais.

Mais refusez toutes les contre-façons qui ne portent pas l'inscription „VOSGES“.

Seul fabricant : **L. PASCHE, GENÈVE, Eaux-Vives.**

Compagnie suisse d'assurances sur la vie

engagerait un **inspecteur capable** pour le **CANTON DE FRIBOURG.**

Préférence sera donnée à un candidat ayant travaillé dans la branche. Situation d'avenir. Adresser offres avec curriculum vitae sous chiffre V 1793 X à Publicitas **FRIBOURG.**

On cherche pour le 15 avril bon domestique de campagne

sachant bien traire. Adresser offres avec prétentions à **René Milliod, Penthéraz** sur Chavornay (Vaud).

A VENDRE

7 à 8.000 kg. de foin et regain

1^{re} qualité, à **12 fr. les 100 kg.** S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P. 495 B.

ON CHERCHE un bon fromager

pour la montagne. S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P. 532 B.

A vendre

à distraire environ **2.000 pieds de bon foin et regain**

S'adresser à **Louis GEINOZ, Enney.**

A VENDRE

faut d'emploi : **1 lit complet, 1 commode, 1 machine à découpage à pied, 1 régulateur, 1 machine à coudre „Singer“ à main.**

S'adresser chez **M. Joseph Rittiner, Broc-village.**

Mises de bois.

Samedi 14 mars, on vendra en **Bouleyres** : **15 billons, 12 plantes, 15 billes hêtre, 80 poteaux de chêne, 45 stères hêtre, 40 tas de branches de foyard et 10 tas de branches de pin.** Rendez-vous à **1 h. 1/2 à la Patinoire.**

C'est la dernière mise de la saison. On mettra également le transport de moules et billons.

L'Inspecteur forestier de la Gruyère.



ABONNEMENTS

Suisse 1 an

» 6 m

Etranger 1 an

» 6 m

payable d'avance

Prix du numéro

On s'abonne

bureaux

moennant 20

Lettre

Fixées aux élections générales, sont à que les listes déposées jusqu'à un mois pour assemblées nous donneront notre assemblée période législative.

Les députés més par districts les conseillers majoritaire, ma ble et obligatoir C'est pourquoi surtout des car

Le parti social revendique le s part de M. Stra secrétaire du p seiller national plutôt leurs cor de s'opposer à gouvernement

il y a trois ans des partis nation lers sortants et désigner.

En principe et pour parler partis devraient a rien de décisio générales n'on les proposition trouve toujours sitôt renseigné clos. MM. les i métier d'indiscr res d'occasion plomatique.

C'est ainsi q ou deux, que démarches aup tuels, MM. Cla de Tribunal, M finances de la toine Borel, di de Neuchâtel, finalement ret appris, lundi s tenue samedi nationaux où sur le nom de gués aient pu devant encor d'entente, qui tifiées ou rejet rales.

Pour le mo tient l'avance. était revenu a ans, M. Groscl de La Chaux-d en poche le n Chaux-de-Fon Conseil, secré or, et qu'une tanement de l les deux cand trouvés élimin qui surnage.

Sans doute passés à l'arri mace, mais, i nationaux do non seulement mais pour ass sentants actue prévoir, en ca les ballottés,